

Accords fiscaux—Loi

le Manitoba et le Québec. Peut-être que l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique dans ses meilleurs jours pourront y parvenir, mais ce sera bien difficile pour les provinces les plus pauvres sans l'aide du gouvernement fédéral.

A cause des réductions, les universités augmentent déjà leurs frais de scolarité. Les provinces ne peuvent donner plus d'argent à leurs universités, leurs collèges et leurs écoles techniques. Ceux qui désireront suivre des cours dans ces établissements devront payer de leur poche et beaucoup ne pourront pas. Les étudiants espèrent trouver des emplois d'été pour payer leurs frais de scolarité, leur gîte et leur couvert, mais dans bien des cas cela ne s'annonce pas très bien. Qu'arrive-t-il? En effet, nous retournons à une époque que nous croyions révolue depuis de nombreuses années, où les études universitaires sont accessibles aux riches, mais pas autant aux démunis, surtout dans les provinces pauvres.

La mesure prise par le gouvernement concernant les soins médicaux arrive au moment où les personnes de plus de 65 ans représentent un pourcentage croissant de la population, et exercent par conséquent une plus forte demande à l'égard du régime de soins médicaux. Je voudrais citer ce que le juge Emmett Hall a dit du système de santé. Je pense que tous les députés considèrent le juge Emmett Hall, auteur du rapport de la commission royale et de l'examen du régime de l'assurance-maladie, comme l'un des plus grands experts en matière de soins médicaux au Canada. Voici ce qu'il a déclaré:

«... Le traumatisme causé par les maladies, la douleur engendrée par les opérations chirurgicales et le lent acheminement vers la mort constituent suffisamment de fardeaux sans avoir à y ajouter celui qui provient des frais médicaux et hospitaliers frappant le malade au moment où il est vulnérable. Les Canadiens ont décidé de s'unir pour payer leurs frais médicaux et hospitaliers lorsqu'ils sont en bonne santé et lorsqu'ils touchent un revenu. On ne pouvait plus comparer les services de santé à des articles que l'on achetait dans un rayon de magasin et que l'on payait à la sortie; il n'était pas question non plus de discuter du prix de ces services quand on en avait besoin. Ils constituaient un besoin fondamental, comme l'éducation, mis à la disposition de tous les Canadiens qui pouvaient les payer grâce au système d'impôts.»

Voilà le système que la Chambre a mis en place en 1966. Soit dit en passant, ce régime est maintenant menacé par les médecins de l'Ontario. Les médecins de la province la plus riche du Canada s'opposent au régime de soins médicaux en réclamant le droit à la surfacturation. Nous nous battons, quant à nous, contre une mesure qui réduirait les paiements versés aux provinces dans le but de les aider à financer l'enseignement postsecondaire et les soins médicaux.

Comme d'autres députés l'ont déjà rappelé avant moi, il faut espérer que l'opinion publique exercera une pression sur le gouvernement. Nous ne viendrons jamais à bout de cette horde massive qui enveloppe nos deux flancs de ce côté-ci de la Chambre au moment du vote.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Cela vous fait-il vraiment chaud au coeur?

M. Allmand: Ce ne sont pas de mauvais bougres au fond, mais ils sont coriaces lorsqu'ils se mettent ensemble pour soutenir ce genre de mesures. Notre unique moyen de combattre ce projet de loi, c'est de continuer d'en parler pour sensibiliser le public à ce qui se passe actuellement. Je rappelle ce que j'ai dit au début de mon intervention. A cause de cette mesure, l'enseignement et les soins médicaux dans les provinces seront amputés de 8 milliards de dollars d'ici 1992. C'est une tragédie et un scandale pour un pays qui s'efforce de soutenir la concurrence internationale à l'ère technologique.

● (2140)

M. Marchi: Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement l'exposé de mon collègue, le député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est (M. Allmand). J'ai été frappé par ses commentaires lorsqu'il nous a expliqué les compressions draconiennes que devront subir les services médicaux et éducatifs sous le régime conservateur. Au cours de nos déplacements d'un bout à l'autre du pays et de nos entretiens avec des Canadiens de toutes les conditions sociales et de toutes les régions, j'ai été frappé de constater qu'il y avait deux éléments relevant du domaine fédéral-provincial que les gens considéraient comme sacrés. Ce sont les deux éléments qui permettent de juger du caractère progressiste de la société canadienne. En effet, la qualité de l'enseignement et des soins médicaux révèle bien quel traitement nous réservons à nos jeunes et à nos personnes âgées.

Les Canadiens de tous les âges doivent pouvoir se soigner, mais il est universellement connu et accepté que plus on vieillit plus on a besoin de soins médicaux. Le projet de loi C-96 touchera deux éléments primordiaux, les deux extrêmes de la société canadienne, les jeunes et les vieux. Je voudrais demander au député ce qu'il pense des remarques faites par Tony Macerollo, au nom de la Fédération canadienne des étudiants, à propos des jeunes:

La limitation des transferts de FPE aux provinces comme il est indiqué dans le projet de loi C-96 va aggraver les problèmes de sous-financement qui sont apparus dans les établissements postsecondaires dans tout le pays.

Ce projet de loi particulier nous inquiète parce qu'il ne s'attaque pas au bon problème, dans la mesure où, si les provinces n'appliquent pas les ententes comme il se doit, le financement ne peut pas être réduit. Il faut mettre en place une méthode qui oblige les provinces à rendre des comptes.

Mon collègue de Montréal est également le critique des programmes d'emploi. Nous avons entendu le gouvernement déclarer que l'enseignement était la clé de la société de demain, permettant aux jeunes de saisir les occasions qui demain se présenteront à eux. Quelles seront les conséquences de ce projet de loi sur l'évolution, voire le développement des jeunes qui deviendront, au XXI^e siècle, les chefs de file de la société canadienne? Pareille mesure risque-t-elle de retarder ce processus pourtant crucial?